

**THALES AEROSPACE COMMUNICATIONS DOURDAN SAS**  
Société par actions simplifiée au capital de 4 500 780 euros  
Siège social : 7, Chemin de Vaubesnard, 91410 Dourdan  
412 162 448 RCS Evry

---

**DECISIONS ECRITES DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2025**

**PROCES-VERBAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin, la société THALES AEROSPACE COMMUNICATIONS HOLDING S.à r.l., associé unique de THALES AEROSPACE COMMUNICATIONS DOURDAN SAS, a été consultée par voie de décisions écrites à l'initiative du Président, en application de l'article 16 des statuts de la Société, sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes ;
- Pouvoirs pour les formalités.

**PREMIERE DECISION**

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes clos le 31 décembre 2024, approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

**Cette décision est adoptée.**

**DEUXIEME DECISION**

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, constate que l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde par un bénéfice net comptable de 9 190 487 euros.

L'associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de la façon suivante :

• Bénéfice de l'exercice :	+ 9 190 487 €
• Report à nouveau au 31 décembre 2024 de :	17 865 581 €
• Sommes distribuables, le cas échéant	+ 27 056 068 €
• Dotation du solde en report à nouveau, soit :	+ 27 056 068 €

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte de ce qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

**Cette décision est adoptée.**

### **TROISIEME DECISION**

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président, après avoir constaté que le mandat du cabinet Ernst & Young Audit en qualité de Commissaire aux comptes titulaire expire à l'issue des présentes décisions écrites, décide de renouveler ledit mandat pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'expiration des décisions écrites de l'associé unique appelée à statuer en 2031, sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2030.

**Cette décision est adoptée.**

### **QUATRIEME DECISION**

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

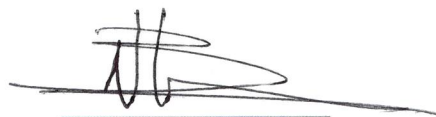
**Cette décision est adoptée.**

\*  
\*       \*  
\*

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et le Président.



L'associé unique  
Thales Aerospace Communications Holding S.à.r.l.



Le Président  
Nicolas BONLEUX

1

**BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : Thales Aerospace Com. Dourdan Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \*

Adresse de l'entreprise : chemin de Vaubesnard 91410 DOURDAN Durée de l'exercice précédent \*

Numéro SIRET\*               Néant  \*

				Exercice N clos le,				
				<input type="text" value="3"/> <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/> <input type="text" value="2"/> <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="2"/> <input type="text" value="4"/>				
		Brut		Amortissements, provisions				
		1		2				
				Net				
				3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	Signé par :  8ZA6A225268E4D3...		
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	716 132	AG		716 132	
		Fonds commercial (1)	AH	2 390 686	AI		329 686	2 061 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 251 006	AK		564 772	686 234
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	312 005	AQ	312 005		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 742 800	AS	4 383 841	1 358 960	
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 773 469	AU	1 714 222	2 059 247	
		Immobilisations en cours	AV	243 875	AW		243 875	
		Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU	850	CV		850		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF	9 396	BG		9 396		
	Autres immobilisations financières *	BH	112 822	BI		112 822		
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	14 553 041	BK	8 020 657	6 532 384		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	11 532 394	BM	2 435 912	9 096 482	
		En cours de production de biens	BN	2 488 019	BO		2 488 019	
		En cours de production de services	BP		BQ	507 671	(507 671)	
		Produits intermédiaires et finis	BR	3 835 109	BS	368 224	3 466 886	
		Marchandises	BT	881 387	BU	5 032	876 355	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	95 761	BW		95 761	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	15 380 450	BY		15 380 450	
		Autres créances (3)	BZ	8 506 974	CA		8 506 974	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	6 572 685	CG		6 572 685		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	32 489	CI		32 489		
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	49 325 269	CK	3 316 838	46 008 430		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Écarts de conversion actif * (VI)	CN	34 868			34 868			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	63 913 177	IA	11 337 496	52 575 682		

Renvois : (1) Dont droit au bail :  (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :    (3) Part à plus d'un an :

Clause de réserve de propriété : \* Immobilisations :  Stocks :  Créances :

© Sage

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

**BILAN - PASSIF** avant répartition

N° 2051-SD2025

Désignation de l'entreprise		Thales Aerospace Com. Dourdan		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .. 4 500 780 ..)	DA	4 500 780			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB	14 299			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/> )	DC				
	Réserve légale (3)	DD	450 078			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="BI"/> )	DF	36 735			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/> )	DG				
	Report à nouveau	DH	17 865 581			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	9 190 487			
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	32 057 961			
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
		Avances conditionnées	DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO				
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP	1 699 543			
	Provisions pour charges	DQ				
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	1 699 543			
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU				
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/> )	DV	668 027			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	5 476 812			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 217 857			
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 686 748			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA	22 094			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	585 487			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	18 657 026				
Ecarts de conversion passif *	<b>(V)</b>	ED	161 152			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	52 575 682				
<b>RENOIS</b>	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
		Écart de réévaluation libre	1D			
		Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F				
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	13 180 214			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 145				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

**COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)**

Désignation de l'entreprise : <u>Thales Aerospace Com. Dourdan</u>				Néant <input type="checkbox"/> *		
		<b>Exercice N</b>				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	14 737 164	FB	14 737 164	
	biens *	FD	41 721 095	FE	41 721 095	
	Production vendue	FG	9 892 146	FH	9 892 146	
	services*	FJ	66 350 406	FK	66 350 406	
	<b>Chiffres d'affaires nets*</b>				66 350 406	
	Production stockée*				3 028 223	
	Production immobilisée*				227 323	
	Subventions d'exploitation				36 105	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				4 323 135	
	Autres produits (1) (11)				1 040 325	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					75 005 516	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				10 370 320	
	Variation de stock (marchandises)*				180 674	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				10 930 079	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				126 403	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				17 711 048	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				624 503	
	Salaires et traitements*				10 772 981	
	Charges sociales (10)				4 928 958	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*				792 933
		Sur immobilisations				
		- dotations aux provisions				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				2 104 100
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				2 451 992	
	Autres charges (12)				876 980	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					61 870 972	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					13 134 544	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				407 319	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				130 147	
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>Total des produits financiers (V)</b>					537 466	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				34 868	
	Intérêts et charges assimilées (6)				150 602	
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>Total des charges financières (VI)</b>					185 469	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					351 997	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					13 486 540	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>Thales Aerospace Com. Dourdan</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 1 416
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH 1 416
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI (1 416)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ 1 308 331	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 2 986 306	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL 75 542 982	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM 66 352 494	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN 9 190 487	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP 4 035	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1 117 272	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
<b>PENALITES FOURNISSEURS</b>	1 039		
<b>PENALITES FISCALES</b>	377		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

\* (Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A										IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations						
																				1	2		3				
																					Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.										TOTAL I										CZ	D8		D9				
Frais d'établissement et de développement																											
TOTAL II										TOTAL II										KD	KE		KF				
Autres postes d'immobilisations incorporelles																					3 647 139		710 684				
CORPORELLES										TOTAL III										LN	LO		LP				
Terrains																				KG	KH		KI				
Constructions																				KJ	KK		KL				
Sur sol propre										[Dont Composants L9]																	
Sur sol d'autrui										[Dont Composants M1]										KM	KN		KO				
Installations générales, agencements* et aménagements des constructions										[Dont Composants M2]										KP	KQ		KR				
Installations techniques, matériel et outillage industriels										[Dont Composants M3]										KS	KT		KU				
Autres immobilisations corporelles																				KV	KW		KX				
Installations générales, agencements, aménagements divers *																				KY	KZ		LA				
Matériel de transport *																				LB	LC		LD				
Matériel de bureau et mobilier informatique																				LE	LF		LG				
Emballages récupérables et divers *																				LH	LI		LJ				
Immobilisations corporelles en cours																				LJ	LK		LL				
Avances et acomptes																				LK	LL		LM				
TOTAL III										TOTAL III										LN	LO		LP				
										9 425 335											23 635 509		2 803 085				
FINANCIÈRES										TOTAL IV										LQ	LR		LS				
Participations évaluées par mise en équivalence																				8G	8M		8T				
Autres participations																				8U	8V		8W				
Autres titres immobilisés																				1P	1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières																				1T	1U		1V				
TOTAL IV										TOTAL IV										LQ	LR		LS				
										10 562 185											10 563 035		11 196 163				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØG	ØH		ØJ				
										23 635 509											23 635 509		14 709 932				
CADRE B										IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
																				1		2		3		4	
																				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.										TOTAL I										IN	CØ		DØ		D7		
Frais d'établissement et de développement																											
TOTAL II										TOTAL II										IO	LV		LW		1X		
Autres postes d'immobilisations incorporelles																					4 357 823						
CORPORELLES										TOTAL III										IY	NG		NH		NI		
Terrains																				IP	LX		LY		LZ		
Constructions																				IQ	MA		MB		MC		
Sur sol propre																				IR	MD		ME		MF		
Sur sol d'autrui																				IS	MG		MH		MI		
Inst. gales, agencts et am. des constructions																				IT	MJ		MK		ML		
Autres immobilisations corporelles																				IU	MM		MN		MO		
Inst. gales, agencts, aménagements divers																				IV	MP		MQ		MR		
Matériel de transport																				IW	MS		MT		MU		
Matériel de bureau et mobilier informatique																				IX	MV		MW		MX		
Emballages récupérables et divers*																				MY	MZ		NA		NB		
Immobilisations corporelles en cours																				NC	ND		NE		NF		
Avances et acomptes																				ND	NE		NF		NG		
TOTAL III										TOTAL III										IY	NG		NH		NI		
										2 156 270											2 156 270		10 072 150				
FINANCIÈRES										TOTAL IV										I3	NJ		NK		2H		
Participations évaluées par mise en équivalence																				IZ	ØU		M7		ØW		
Autres participations																				IØ	ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés																				I1	2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières																				I2	2E		2F		2G		
TOTAL IV										TOTAL IV										I3	NJ		NK		2H		
										21 636 130											21 636 130		122 218		123 068		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØK	ØL		ØM		ØN		
										23 792 400											23 792 400		14 553 041				

© Sage

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2025

Exercice N clos le 

3	1		1		2		0		2		4
---	---	--	---	--	---	--	---	--	---	--	---

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables**(art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: Thales Aerospace Com. Dourdan Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise	Thales Aerospace Com. Dourdan	Néant <input type="checkbox"/> *
-----------------------------	-------------------------------	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE	329 686	RF		RI		RJ	329 686
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 196 616	PF	84 288	PG		PH	1 280 904
<b>TOTAL I</b>		RK	1 526 301	RM	84 288	RN		RO	1 610 589
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	207 362	PS		PT		PU	207 362
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	104 643	PW		PX		PY	104 643
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	4 086 451	QA	319 959	QB	22 569	QC	4 383 841
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	634 705	QE	240 326	QF		QG	875 030
	Matériel de transport	QH	90 608	QI		QJ		QK	90 608
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	436 344	QM	166 954	QN		QO	603 298
	Emballages récupérables et divers	QP	145 286	QR		QS		QT	145 286
<b>TOTAL II</b>		QU	5 705 398	QV	727 239	QW	22 569	QX	6 410 068
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>		ØN	7 231 699	ØP	811 527	ØQ	22 569	ØR	8 020 657

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
<b>TOTAL III</b>											
<b>Total général (I + II + III)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW	<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>		NY	<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>		NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise <u>Thales Aerospace Com. Dourdan</u> Néant <input type="checkbox"/> *					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UE	UF	
	- financières	UG	UG	UH	
	- exceptionnelles	UJ	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032













8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \***

N° 2057-SD 2025

Désignation de l'entreprise : <u>Thales Aerospace Com. Dourdan</u>										Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP	9 396	UR	7 577	US	1 819		
	Autres immobilisations financières			UT	112 822	UV		UW	112 822		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	15 380 450		15 380 450				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO )			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	938		938				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	15 063		15 063				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	883 937		883 937				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	7 603 207		7 603 207				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	3 828		3 828				
	Charges constatées d'avance			VS	32 489		32 489				
	<b>TOTAUX</b>				VT	24 042 132	VU	23 927 491	VV	114 641	
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD	6 276 038						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	8 288 236						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	128 777		128 777					
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	7 217 857		7 217 857					
Personnel et comptes rattachés			8C	3 165 513		3 165 513					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	987 905		987 905					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	333 714		333 714					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	199 617		199 617					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J								
Groupe et associés (2)			VI	539 250		539 250					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	22 094		22 094					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L	585 487		585 487					
<b>TOTAUX</b>				VY	13 180 214	VZ	13 180 214				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : <b>Thales Aerospace Com. Dourdan</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N, clos le : 31122024		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>							<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WA	9 190 487	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	35 535	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	10 803	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	3 916 886	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	3 917 263	
	Amendes et pénalités		WJ	377	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	3 282 199	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
à long terme - imposées aux taux de 0 %						ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme			WN			
			- Plus-values soumises au régime des fusions			WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	
						Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3			
						WR	16 727 586		
						<b>TOTAL I</b>			
<b>II. DÉDUCTIONS</b>							<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU	3 501 951		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
	- imposées au taux de 0 %						WH		
	- imposées au taux de 19 %						WP		
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
	- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A			XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)						ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.						ZY		
	Majoration d'amortissement*						XD	2 529	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	France Ruralités Revitalisation - (FRR) (44 quindecies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5
		ZFU-TE (art.44 octies A)	ØV		Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC
				Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI		Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	416 218		

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	3 920 697
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	12 806 888		
	déficit (II moins I)			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	12 806 888	XO	

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD





10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B-SD 2025

Désignation de l'entreprise Thales Aerospace Com. Dourdan Néant  \*

<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)			K6
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK

<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT 1 756 370

<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
PERTE DE CHANGE	8X	34 868	8Y 130 147
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8Z	2 451 992	9A 2 106 097
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
ORGANIC	9K	75 592	9L 64 331
EFFERT A MA CP?STRICTOP?	9M	46 103	9N 38 863
PARTICIPATION	9P	1 308 331	9R 1 162 513
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN 3 916 886	YO 3 501 951
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmmontant du transfert).

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058-C-SD2025

Désignation de l'entreprise <u>Thales Aerospace Com. Dourdan</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	11 516 424	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
						- Autres réserves	ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	6 349 157		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	<b>TOTAL I</b>	ØF	17 865 581		Report à nouveau	ZG		17 865 581			
										<b>TOTAL II</b>	
										17 865 581	
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier		( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )		J7	17 448	YQ	16 660			
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT	7 355 484			
	— Locations, charges locatives et de copropriété		( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )		J8	478 230	XQ	820 046			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	4 852 379			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	3 037 939			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	4 053			
	— Autres comptes		( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )		ES		ST	1 641 148			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	17 711 048			
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	130 692		
— Autres impôts, taxes et versements assimilés		( dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques )		ZS		9Z	493 811				
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	624 503				
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	4 355 431			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	5 605 912			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*						ØB	10 250 019			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%		
	— Numéro de centre de gestion agréé*		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 sinon 0	ZR		
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	12 806 888	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD	39 364 748	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	88921870700012			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : Thales Aerospace Com. Dourdan Néant  \*

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE		Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
				f			†
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
Prix de vente	Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)	
			19%	15 % ou 12,8 %	0 %		
‡	¶	r	S			Ⓢ	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ) ⑩		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)	
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.





Désignation de l'entreprise : Thales Aerospace Com. Dourdan Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % <sup>(E)</sup> ou 12,8 % .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) <sup>(E)</sup> .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) <sup>(E)</sup> .	

(E) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
 • Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
		,	f	"
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\***

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou à 19 %		
		,	f	"	...	†
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME  
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2025

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>Thales Aerospace Com. Dourdan</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)</b>				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à complément d'impôt <i>f</i>	ne donnant pas lieu à complément d'impôt <i>n</i>	
•	,	<i>f</i>	<i>n</i>	...

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

(16)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD2025

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>Thales Aerospace Com. Dourdan</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <u>01012024</u>		et clos le : <u>31122024</u>	
Durée en nombre de mois		<input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel : *	YP	214	
dont apprentis	YF	6	
dont handicapés	YG	10	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	66 350 406	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	117 272	
<b>TOTAL 1</b>	<b>OX</b>	<b>66 467 678</b>	
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	1 040 325	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	36 105	
Variation positive des stocks	OD	3 086 413	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
<b>TOTAL 2</b>	<b>OM</b>	<b>4 162 843</b>	
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats	ON	27 819 615	
Variation négative des stocks	OQ	365 267	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	10 583 562	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	876 980	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	288 925	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
<b>TOTAL 3</b>	<b>OJ</b>	<b>39 934 349</b>	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	<b>OG</b>	<b>30 696 171</b>
<b>V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-A et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	30 696 171	
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	66 467 678	
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	241	
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX	188 931 669	
Période de référence	GY	du	GZ
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

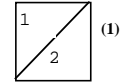
Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

N° 2059-F-SD 2025

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société )



Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31122024

N° SIRET

41216244800010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Thales Aerospace Com. Dourdan

ADRESSE (voie)

chemin de Vaubesnard

CODE POSTAL

91410

VILLE

DOURDAN

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Total des lignes P1 + P2	P5		Total des lignes P3 + P4	P6	

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Nom de famille  Prénom(s)

Nom d'usage  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom de famille  Prénom(s)

Nom d'usage  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

**18** FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2025

N° de dépôt

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital )

(1)  
 Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET 4 1 2 1 6 2 4 4 8 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

Forme juridique <input style="width: 40px;" type="text"/>	Dénomination <input style="width: 90%; border: 1px solid black;" type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France) <input style="width: 40px;" type="text"/>	% de détention <input style="width: 40px;" type="text"/>	
Adresse : N° <input style="width: 40px;" type="text"/>	Voie <input style="width: 90%; border: 1px solid black;" type="text"/>	
Code Postal <input style="width: 40px;" type="text"/>	Commune <input style="width: 60%; border: 1px solid black;" type="text"/>	Pays <input style="width: 40%; border: 1px solid black;" type="text"/>

Forme juridique <input style="width: 40px;" type="text"/>	Dénomination <input style="width: 90%; border: 1px solid black;" type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France) <input style="width: 40px;" type="text"/>	% de détention <input style="width: 40px;" type="text"/>	
Adresse : N° <input style="width: 40px;" type="text"/>	Voie <input style="width: 90%; border: 1px solid black;" type="text"/>	
Code Postal <input style="width: 40px;" type="text"/>	Commune <input style="width: 60%; border: 1px solid black;" type="text"/>	Pays <input style="width: 40%; border: 1px solid black;" type="text"/>

Forme juridique <input style="width: 40px;" type="text"/>	Dénomination <input style="width: 90%; border: 1px solid black;" type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France) <input style="width: 40px;" type="text"/>	% de détention <input style="width: 40px;" type="text"/>	
Adresse : N° <input style="width: 40px;" type="text"/>	Voie <input style="width: 90%; border: 1px solid black;" type="text"/>	
Code Postal <input style="width: 40px;" type="text"/>	Commune <input style="width: 60%; border: 1px solid black;" type="text"/>	Pays <input style="width: 40%; border: 1px solid black;" type="text"/>

Forme juridique <input style="width: 40px;" type="text"/>	Dénomination <input style="width: 90%; border: 1px solid black;" type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France) <input style="width: 40px;" type="text"/>	% de détention <input style="width: 40px;" type="text"/>	
Adresse : N° <input style="width: 40px;" type="text"/>	Voie <input style="width: 90%; border: 1px solid black;" type="text"/>	
Code Postal <input style="width: 40px;" type="text"/>	Commune <input style="width: 60%; border: 1px solid black;" type="text"/>	Pays <input style="width: 40%; border: 1px solid black;" type="text"/>

Forme juridique <input style="width: 40px;" type="text"/>	Dénomination <input style="width: 90%; border: 1px solid black;" type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France) <input style="width: 40px;" type="text"/>	% de détention <input style="width: 40px;" type="text"/>	
Adresse : N° <input style="width: 40px;" type="text"/>	Voie <input style="width: 90%; border: 1px solid black;" type="text"/>	
Code Postal <input style="width: 40px;" type="text"/>	Commune <input style="width: 60%; border: 1px solid black;" type="text"/>	Pays <input style="width: 40%; border: 1px solid black;" type="text"/>

Forme juridique <input style="width: 40px;" type="text"/>	Dénomination <input style="width: 90%; border: 1px solid black;" type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France) <input style="width: 40px;" type="text"/>	% de détention <input style="width: 40px;" type="text"/>	
Adresse : N° <input style="width: 40px;" type="text"/>	Voie <input style="width: 90%; border: 1px solid black;" type="text"/>	
Code Postal <input style="width: 40px;" type="text"/>	Commune <input style="width: 60%; border: 1px solid black;" type="text"/>	Pays <input style="width: 40%; border: 1px solid black;" type="text"/>

Forme juridique <input style="width: 40px;" type="text"/>	Dénomination <input style="width: 90%; border: 1px solid black;" type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France) <input style="width: 40px;" type="text"/>	% de détention <input style="width: 40px;" type="text"/>	
Adresse : N° <input style="width: 40px;" type="text"/>	Voie <input style="width: 90%; border: 1px solid black;" type="text"/>	
Code Postal <input style="width: 40px;" type="text"/>	Commune <input style="width: 60%; border: 1px solid black;" type="text"/>	Pays <input style="width: 40%; border: 1px solid black;" type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2025

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
Thales Aerospace Com. Dourdan 7 chemin de Vaubesnard 91410 DOURDAN FRANCE		7 chemin de Vaubesnard 91410 DOURDAN	
SIRET 41216244800010			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	01012021
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
STE THALES AEC FRANCE SAS	SIRET : 88921870700012
35 RUE DE MONTLHERY - SILIC - BP20191 94563 RUNGIS	

## B ACTIVITE

Activités exercées	Etude et réalisation d'antennes	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	<input type="checkbox"/>
--------------------	---------------------------------	--	--------------------------

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	12 806 888	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
			PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
France Ruralités Revitalisation FRR, 44 quindecies A <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>	
Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>		
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

## F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF <input type="checkbox"/>	Nom et adresse du prestataire
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI Si oui, indication du logiciel utilisé SYLOB
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 12052025 Lieu : DOURDAN Qualité : Responsable Financier Nom du signataire : M DURAZ Stéphane

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

## ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD  
(2025)

Si déposé néant, cochez la case :

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	<b>a</b>		payées par un établissement chargé du service des titres	<b>b</b>			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					<b>c</b>			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					<b>d</b>			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					<b>e</b>			
					<b>f</b>			
					<b>g</b>			
					<b>h</b>			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					<b>i</b>			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					<b>j</b>			
Montant des revenus répartis (5)					<b>Total (a à h)</b>			
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES <small>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.  <div style="text-align: center;">1</div>	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6					
	2	3	4	5 Indemnités forfaitaires	6 Remboursements	7 Indemnités forfaitaires	8 Remboursements	
K DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre )								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS ( Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle )								
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)							
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)							
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES	à 0 %	à 15 %	à 19 %					
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice								
MVLT réalisée au cours de l'exercice								
MVLT restant à reporter								
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)								
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice								

## DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES SOCIÉTÉS DE MOYENS QUI ONT OPTÉ POUR L'IMPOSITION D'APRÈS LEUR BÉNÉFICE RÉEL ET GROUPEMENTS ASSIMILÉS

*Sociétés et groupements ayant pour objet de permettre à leurs membres  
l'utilisation commune de moyens nécessaires à l'exercice de leur profession.*

EXERCICE OUVERT LE

01012024

ET CLOS LE

31122024

### DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ (dénomination et forme)

*ATTENTION : toutes les entreprises ont désormais l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et les annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).*

Adresse de la direction	Ancienne adresse en cas de changement
Société anonyme Thales Aerospace Com. Dourdan  7 chemin de Vaubesnard   91410 DOURDAN	

*La présente déclaration complémentaire, souscrite en un seul exemplaire, doit être jointe à la déclaration de résultat des sociétés et groupements soumis aux dispositions de l'article 261 B du code général des impôts qui exonère de la T.V.A., sous certaines conditions, les remboursements exacts de frais effectués par les membres de ces sociétés en contrepartie de services qui leur sont rendus et qui concourent directement et exclusivement à la réalisation de leurs opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.*

***Elle ne dispense pas les personnes morales effectuant des opérations taxables de souscrire au service des impôts des entreprises les déclarations de chiffre d'affaires habituelles.***

Les dépenses à répartir sont les dépenses communes effectuées par la société en vue de mettre à la disposition de ses membres les moyens nécessaires à l'exercice de leur profession. Elles ne comprennent pas les dépenses particulières des associés telles que les cotisations personnelles, les frais de déplacements... Il convient d'isoler et de distinguer (en les soulignant d'un trait) les dépenses communes dont le remboursement est exonéré de T.V.A., à savoir : les dépenses correspondant uniquement à des prestations de services qui concourent directement et exclusivement à la réalisation d'opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

**La répartition des dépenses communes entre les associés doit se faire en imputant à chacun le coût exact des achats, fournitures ou services le concernant et en répartissant de la même manière les amortissements régulièrement comptabilisés.**

Des précisions concernant les différentes colonnes sont données ci-après :

- colonne 1 : nombre de parts détenues par associé dans la société.
- colonne 3 : fournitures et produits achetés pour le compte des associés, dépenses de chauffage, eau, gaz, électricité, fournitures de bureau, ainsi que les dépenses d'acquisition de petits matériels et outillages et matériels et mobiliers de bureau et logiciel d'une valeur unitaire inférieure à 500 euros hors taxes.
- colonne 8 : primes d'assurances, frais de documentation, frais de personnel intérimaire, honoraires et commissions, frais postaux et frais de télécommunications, services bancaires et autres charges externes,
- colonne 9 : impôts professionnels établis au nom de la société (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe sur les salaires, droits d'enregistrement et de timbre),
- colonne 10 : rémunérations du personnel, y compris les charges sociales salariales,
- colonne 13 : intérêts de prêts contractés pour les besoins de l'entreprise,
- colonne 15 : le total global de cette colonne doit correspondre au total des dépenses réparties entre les associés et remboursées par eux, que ce remboursement soit réalisé par versement direct ou inscription à un compte courant.

**Arrondis fiscaux :** Ne pas porter de centimes, l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche, les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

A, le 12052025

Signature,

Nom et qualité du signataire





**Thales Aerospace Communications Dourdan  
(Anciennement Cobham Aerospace Communications  
Dourdan)**

Exercice clos le 31 décembre 2024

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit



## Thales Aerospace Communications Dourdan (Anciennement Cobham Aerospace Communications Dourdan)

Exercice clos le 31 décembre 2024

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Thales Aerospace Communications Dourdan,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Thales Aerospace Communications Dourdan relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 27 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Serge Pottiez



# Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2024



# Bilan



# Bilan Actif

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 11/06/25

Devise d'édition

Thales Aerospace Com. Dourdan

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	716 132	716 132		
Fonds commercial	2 390 686	329 686	2 061 000	2 061 000
Autres immobilisations incorporelles	1 251 006	564 772	686 234	59 838
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>4 357 823</b>	<b>1 610 589</b>	<b>2 747 234</b>	<b>2 120 838</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				0
Constructions	312 005	312 005		
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 742 800	4 383 841	1 358 960	1 130 457
Autres immobilisations corporelles	3 773 469	1 714 222	2 059 247	2 122 792
Immobilisations en cours	243 875		243 875	466 687
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>10 072 150</b>	<b>6 410 068</b>	<b>3 662 082</b>	<b>3 719 937</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	850		850	850
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	9 396		9 396	9 624 802
Autres immobilisations financières	112 822		112 822	937 383
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>123 068</b>		<b>123 068</b>	<b>10 563 035</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>14 553 041</b>	<b>8 020 657</b>	<b>6 532 384</b>	<b>16 403 810</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	11 532 394	2 435 912	9 096 482	8 727 817
Stocks d'en-cours de production de biens	2 488 019		2 488 019	1 896 387
Stocks d'en-cours production de services		507 671	(507 671)	
Stocks produits intermédiaires et finis	3 835 109	368 224	3 466 886	1 038 739
Stocks de marchandises	881 387	5 032	876 355	1 040 316
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>18 736 909</b>	<b>3 316 838</b>	<b>15 420 071</b>	<b>12 703 260</b>
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	95 761		95 761	250 495
Créances clients et comptes rattachés	15 380 450		15 380 450	13 889 162
Autres créances	8 506 974		8 506 974	891 103
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>23 983 186</b>		<b>23 983 186</b>	<b>15 030 760</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6 572 685		6 572 685	10 204 284
Charges constatées d'avance	32 489		32 489	111 874
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>6 605 174</b>		<b>6 605 174</b>	<b>10 316 158</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>49 325 269</b>	<b>3 316 838</b>	<b>46 008 430</b>	<b>38 050 179</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	34 868		34 868	130 147
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>63 913 177</b>	<b>11 337 496</b>	<b>52 575 682</b>	<b>54 584 136</b>

# Bilan Passif

Thales Aerospace Com. Dourdan

Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Edition du 11/06/25  
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 4 500 780	4 500 780	4 500 780
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	14 299	14 299
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	450 078	450 078
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	36 735	36 735
Autres réserves		
Report à nouveau	17 865 581	11 516 424
<b>Résultat de l'exercice</b>	9 190 487	6 349 157
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>32 057 961</b>	<b>22 867 473</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		(115 484)
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>32 057 961</b>	<b>22 751 990</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	1 699 543	1 448 927
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 699 543</b>	<b>1 448 927</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	668 027	1 003 077
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>668 027</b>	<b>1 003 077</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	5 476 812	3 205 874
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 217 857	7 131 591
Dettes fiscales et sociales	4 686 748	4 361 407
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 094	14 009 855
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>11 926 700</b>	<b>25 502 853</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	585 487	585 958
<b>DETTES</b>	<b>18 657 026</b>	<b>30 297 762</b>
Ecarts de conversion passif	161 152	85 457
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>52 575 682</b>	<b>54 584 136</b>

# Compte de Résultat



# Compte de Résultat (Première Partie)

Thales Aerospace Com. Dourdan

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 11/06/25

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
Ventes de marchandises	14 737 164		14 737 164	15 767 025
Production vendue de biens	41 721 095		41 721 095	32 211 990
Production vendue de services	9 892 146		9 892 146	7 135 494
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>66 350 406</b>		<b>66 350 406</b>	<b>55 114 510</b>
			3 028 223	(429 699)
Production stockée			227 323	288 925
Production immobilisée			36 105	61 761
Subventions d'exploitation			4 323 135	4 670 567
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 040 325	1 353 785
Autres produits				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>75 005 516</b>	<b>61 059 849</b>
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			10 370 320	11 875 380
Variation de stock de marchandises			180 674	(684 984)
Achats de matières premières et autres approvisionnement			10 930 079	6 638 929
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			126 403	(2 096 914)
Autres achats et charges externes			17 711 048	16 871 503
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>39 318 524</b>	<b>32 603 915</b>
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			624 503	682 857
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			10 772 981	9 897 787
Charges sociales			4 928 958	4 261 493
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>15 701 940</b>	<b>14 159 280</b>
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			792 933	694 447
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 104 100	326 875
Dotations aux provisions pour risques et charges			2 451 992	1 270 780
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>5 349 025</b>	<b>2 292 102</b>
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			876 980	1 424 857
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>61 870 972</b>	<b>51 163 010</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>13 134 544</b>	<b>9 896 839</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

Thales Aerospace Com. Dourdan

Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Edition du 11/06/25

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>13 134 544</b>	<b>9 896 839</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	407 319	257 278
Reprises sur provisions et transferts de charges	130 147	40 713
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>537 466</b>	<b>297 991</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	34 868	130 147
Intérêts et charges assimilées	150 602	544 389
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>185 469</b>	<b>674 536</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>351 997</b>	<b>(376 545)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>13 486 540</b>	<b>9 520 293</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		32 402
Produits exceptionnels sur opérations en capital		198 606
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		<b>231 008</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 416	917
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>1 416</b>	<b>917</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(1 416)</b>	<b>230 091</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 308 331	1 162 513
Impôts sur les bénéfices	2 986 306	2 238 714
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>75 542 982</b>	<b>61 588 848</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>66 352 494</b>	<b>55 239 690</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>9 190 487</b>	<b>6 349 157</b>

# Annexe



# Règles et méthodes comptables

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 11/06/2025

## Thales Aerospace Communications Dourdan

Avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, le total du bilan est de 52 575 682 € et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 9 190 487 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024. Il a été arrêté par le Président de la société le 30 juin 2025. Pour l'exercice 2024, Thales Aerospace Communications Dourdan fait partie du périmètre d'intégration fiscale Thales Aerospace SA.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Dans le cadre du rachat de Cobham Aerospace Communications par le groupe Thales, le contrat d'affacturage des créances clients auprès d'Eurofactor a été résilié au 31/03/2024. Le montant des commissions d'affacturage s'est élevé à 15 419 €.

Evènement post clôture :

Thales Aerospace Communications Dourdan n'a aucune exposition vis-à-vis de l'Ukraine. Il convient de préciser que les évènements liés à l'Ukraine ne génèrent aucun risque d'approvisionnement spécifique.

En avril 2025, l'incertitude économique a atteint des niveaux extrêmes. L'annonce d'une augmentation significative des droits de douane américains, suivie de plusieurs ajustements et d'un bras de fer avec la Chine, a provoqué une forte instabilité sur les marchés financiers.

A la date d'arrêté par le Président des comptes ayant servi à l'établissement des états financiers 2024, la direction de Thales Aerospace Communications Dourdan n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Les comptes sociaux au 31 décembre 2024 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon les dispositions du Plan comptable général tels que définis dans le règlement ANC 2014-03 (version consolidée au 1er janvier 2019).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (hormis tel que décrit dans le paragraphe « f) Opérations en devise »)
- indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et du PCG.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### a) Immobilisations

En application de la nouvelle réglementation des actifs selon les CRC n°12002-10, 2003-07 et 2004-06, c'est la méthode prospective qui a été choisie. La mise en place des nouveaux principes comptables du traitement des immobilisations n'a pas eu d'incidence significative :

- Approche par composants : il n'a pas été identifié de bien dont la décomposition aurait un impact significatif sur les comptes.
- Durées d'amortissement : les durées pratiquées ne présentent pas d'écart significatif par rapport aux durées réelles d'utilisation des biens.

Le coût d'entrée des immobilisations est constitué du coût d'achat (prix d'achats et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou du coût de production et n'inclue pas les coûts d'emprunt.

#### - Immobilisations incorporelles

Les études et Brevets sont amortis en linéaire sur 5 ou 10 ans, les logiciels sur 3 ans en linéaire également.

#### - Immobilisations en cours

A la clôture de l'exercice 2024, les immobilisations en cours ont été comptabilisées pour un montant de 243 874 € contre 466 687 € à l'ouverture de l'exercice.

### b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Une dépréciation du montant de la différence est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

# Règles et méthodes comptables

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 11/06/2025

## Thales Aerospace Communications Dourdan

### c) Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués et les en-cours de production de biens sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production.

Les Intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

La provision sur stock sur les matières ou les produits finis est calculée de la façon suivante : une provision à 100% est calculée à partir du moment où aucune consommation n'a été constatée sur un an glissant. De plus, une provision pour surstock à 100% est calculée pour ces mêmes éléments pour la part excédant 2 fois la consommation annuelle moyenne (consommation des 2 dernières années le tout divisé par 2).

### d) Etudes

Les études correspondent à des prestations faisant l'objet de contrats avec des clients de la société. Ces études, d'une durée généralement longue, s'exécutent sur au moins deux exercices comptables. Ces études sont donc considérées comme des contrats à long terme et sont comptabilisées selon la méthode à l'avancement. Le pourcentage d'avancement des contrats est déterminé sur la base du rapport entre les coûts des travaux et services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat. Ce coût prévisionnel tient compte du prix de revient des matières et du coût de la main d'œuvre directe imputés sur ces projets. Les contrats pour lesquels il existe une incertitude sur le résultat à terminaison entraîne la comptabilisation immédiate d'une provision pour perte à terminaison. Le montant de la provision fin Décembre 2024 est de 75 675 €.

Le montant du CA sur études est de 4 356 806 € en 2024.

Comptablement, l'écart entre la facturation et la reconnaissance du chiffre d'affaires constitue soit un produit constaté d'avance soit une facture à établir. Ainsi au 31 décembre 2024 : 585 487 € de produits constatés d'avance et 527 240 € de facture à établir concernent des études en cours.

### e) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### f) Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur calculée sur la base du taux moyen du mois. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est porté au bilan en "écart de conversion"

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque, en totalité.

### g) Provisions

Lorsqu'il existe des obligations vis à vis de tiers et qu'il est certain ou probable que ces obligations provoqueront des sorties de ressource, des provisions sont comptabilisées pour ces risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise.

En 2024, les provisions pour risques et charges représentent un montant de 1 699 543 €, contre 1 448 927 € en 2023, et se décomposent comme suit :

	montant	échéance	utilisées en 2024	devenues sans objet en 2024
provision pour litiges	1 483 675 €	< 1 an	952 212 €	735 317 €
provision pour garantie clients	181 000 €	< 1 an	181 000 €	52 000 €
provision pertes de change	34 868 €	< 1 an	0 €	130 147 €
autres provisions risques et charges	0 €	< 1 an	€	€

### h) Formation

Le DIF est remplacé depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2015 par le CPF qui n'est pas géré par l'entreprise.

## i) Avantages postérieurs à l'emploi

La société supporte différents engagements au titre de régimes de retraite et assimilés à prestations définies, dont le plus significatif est lié aux engagements au titre des indemnités de fin de carrière supportés par la société au titre de la convention collective Métallurgie.

Cet engagement fait l'objet d'une évaluation actuarielle par un actuaire indépendant. L'engagement calculé n'est pas comptabilisé par la société dans ses comptes selon le référentiel français au titre de l'article 9 du code de commerce.

L'évaluation actuarielle de l'ensemble des régimes à prestations définies est confiée à un actuaire indépendant. La méthode utilisée est celle des unités de crédits projetés.

Les calculs actuariels prennent principalement en compte des hypothèses d'augmentation de salaires, de taux de rotation du personnel, de date de départ à la retraite, d'évolution prévisible de la rémunération, d'espérance de vie, d'inflation, ainsi qu'un taux d'actualisation approprié.

La valorisation des avantages postérieurs à l'emploi non comptabilisée dans les comptes de la société s'élève à 919 401 € au 31 décembre 2024. Pour rappel, le montant au titre de l'exercice 2023 s'élevait à 932 323 €.

Les principales hypothèses de calculs retenues sont :

### **Hypothèses économiques :**

- Taux d'actualisation : 3,15%
- Taux d'évolution des rémunérations : 2,50%
- Taux de charges sociales : 43.41%

### **Hypothèses démographiques :**

- Table de mortalité : INSEE TD/TV 2017 2019
- Age de la retraite : 65 ans
- Type de retraite : selon la volonté du salarié
- Taux de rotation :
  - 15% : 16 - 24 ans ;
  - 10% : 25 - 39 ans ;
  - 5% : 40 - 44 ans ;
  - 2% : 45 - 49 ans ;
  - 1% : 50 - 54 ans ;
  - 0% : + 55 ans

## j) Impôts

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de THALES AEROSPACE SAS, société anonyme par actions simplifiée, dont le siège est situé 35, rue de Monthléry-Silic-BP 20191 94563 RUNGIS cedex (Siren 889218707), conformément aux dispositions de l'article 223A du Code Général des Impôts. Les gains d'impôt sur les sociétés résultant de l'intégration fiscale sont conservés par la société tête de Groupe. En 2024, en accord avec cette convention Thales Aerospace Communications Dourdan a fait ressortir un impôt à payer de 3 282 199 €. D'autre part, Thales Aerospace Communications Dourdan a bénéficié du Crédit Impôt Recherche d'un montant de 295 893 €, ce qui finalement ramène la charge d'impôt à 2 986 306 €.

**Tableau de variation des capitaux propres**

Libellé	31/12/2023	Affectation résultat 2023	Résultat 2024	Distribution 2024	31/12/2024
capital social	-4 500 780	0	0		-4 500 780
prime d'émission	-14 299				-14 299
réserve légale	-450 078		0		-450 078
réserve indisponible	-36 735	0	0		-36 735
report à nouveaux	-11 516 424	-6 349 157	0		-17 865 581
résultat 2023	-6 349 157	6 349 157	0		0
résultat 2024	0		-9 190 487		-9 190 487
Provisions réglementées	0				0
<b>TOTAUX</b>	<b>-22 867 473</b>	<b>0</b>	<b>-9 190 487</b>	<b>0</b>	<b>-32 057 961</b>

## Autres informations

Après analyse, il convient de préciser le point suivant :

Les dettes et créances représentées par des effets de commerce se décomposent comme suit :

- immobilisations financières : prêts	0,00€
- créances clients et comptes rattachés :	0,00€
- disponibilités :	0,00€
- dettes fournisseurs et comptes rattachés :	0,00€
- dettes fiscales et sociales :	0,00€
- dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0,00€

Les honoraires payés aux Commissaires aux Comptes sur l'année s'élèvent à 144 172 euros TTC.

# Immobilisations

Thales Aerospace Com. Dourdan

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 11/06/25

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	3 647 139		710 684
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>3 647 139</b>		<b>710 684</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	207 362		
Constructions installations générales	104 643		
Installations techniques et outillage industriel	5 216 908		863 972
Installations générales, agencements et divers	2 379 862		197 490
Matériel de transport	90 608		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	813 979		146 245
Emballages récupérables et divers	145 286		
Immobilisations corporelles en cours	466 687		1 595 378
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>9 425 335</b>		<b>2 803 085</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	850		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	10 562 185		11 196 163
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>10 563 035</b>		<b>11 196 163</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>23 635 509</b>		<b>14 709 932</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			4 357 823	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			<b>4 357 823</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			207 362	
Constructions installations générales			104 643	
Install. techn., matériel et out. industriels		338 080	5 742 800	
Inst. générales, agencements et divers			2 577 351	
Matériel de transport			90 608	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			960 224	
Emballages récupérables et divers			145 286	
Immobilisations corporelles en cours		1 818 190	243 875	
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		<b>2 156 270</b>	<b>10 072 150</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			850	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		21 636 130	122 218	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>21 636 130</b>	<b>123 068</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>23 792 400</b>	<b>14 553 041</b>	

# Amortissements

Thales Aerospace Com. Dourdan

Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Edition du 11/06/25

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	1 196 616	84 288		1 280 904
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>1 196 616</b>	<b>84 288</b>		<b>1 280 904</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
<b>Terrains</b>				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	207 362		0	207 362
Constructions installations générales	104 643	0		104 643
Installations techn. et outillage industriel	4 086 451	319 959	22 569	4 383 841
Inst. générales, agencements et divers	634 704	240 326		875 030
Matériel de transport	90 608			90 608
Mat. de bureau, informatique et mobil.	436 344	166 954	0	603 298
Emballages récupérables et divers	145 286			145 286
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>5 705 398</b>	<b>727 239</b>	<b>22 569</b>	<b>6 410 068</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>6 902 014</b>	<b>811 527</b>	<b>22 569</b>	<b>7 690 972</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Terrains</b>			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			



# Amortissements (suite - dérogatoire)

Thales Aerospace Com. Dourdan

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 11/06/25

VENTILATIONS DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS		
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. fiscal exceptionnel
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>			
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			
<b>TOTAL III</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (Col. 1+2+3)</b>			

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	REPRISES			Mouvements nets des amort. à la fin de l'exercice
	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement. <b>TOTAL I</b>				
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>				
<b>TOTAL III</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (Col. 4+5+6)</b>				

**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**

# Provisions Inscrites au Bilan

Thales Aerospace Com. Dourdan

Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Edition du 11/06/25

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	1 266 780 52 000  130 147	2 270 992 181 000  34 868	2 054 097 52 000  130 147	1 483 675 181 000  34 868
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 448 927</b>	<b>2 486 860</b>	<b>2 236 244</b>	<b>1 699 543</b>
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	   3 312 503	   2 104 100	   2 099 765	   3 316 838
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>3 312 503</b>	<b>2 104 100</b>	<b>2 099 765</b>	<b>3 316 838</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 761 430</b>	<b>4 590 960</b>	<b>4 336 009</b>	<b>5 016 381</b>

# État des Échéances des Créances et Dettes

Thales Aerospace Com. Dourdan

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 11/06/25

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	9 396	7 577	1 819
Autres immobilisations financières	112 822		112 822
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>122 218</b>	<b>7 577</b>	<b>114 641</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	15 380 450	15 380 450	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	938	938	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 063	15 063	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	883 937	883 937	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	7 603 207	7 603 207	
Débiteurs divers	3 828	3 828	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>23 887 424</b>	<b>23 887 424</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	32 489	32 489	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>24 042 132</b>	<b>23 927 491</b>	<b>114 641</b>
----------------------	-------------------	-------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	128 777	128 777		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 217 857	7 217 857		
Personnel et comptes rattachés	3 165 513	3 165 513		
Sécurité sociale et autres organismes	987 905	987 905		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	333 714	333 714		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	199 617	199 617		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	539 250	539 250		
Autres dettes	22 094	22 094		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	585 487	585 487		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>13 180 214</b>	<b>13 180 214</b>		
----------------------	-------------------	-------------------	--	--

# Charges à Payer

Thales Aerospace Com. Dourdan

Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Edition du 11/06/25

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 601 661
Dettes fiscales et sociales	3 548 974
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	2 145
Autres dettes	22 094
<b>TOTAL</b>	<b>5 174 875</b>



# Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

Thales Aerospace Com. Dourdan

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 11/06/25

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
<b>TOTAL</b>		

# Charges et Produits Constatés d'Avance

Thales Aerospace Com. Dourdan

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 11/06/25

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	32 489	585 487
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>32 489</b>	<b>585 487</b>

## Composition du capital social

Thales Aerospace Communications Dourdan

Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Edition du 11/06/2025

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1. Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	300 052	15
2. Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3. Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4. Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	300 052	15

# Crédit-Bail

Thales Aerospace Com. Dourdan

Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Edition du 11/06/25

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			17 448		17 448
Amortissements : - cumuls exercices antérieurs - dotations de l'exercice					
<b>TOTAL</b>			<b>17 448</b>		<b>17 448</b>

REDEVANCES PAYÉES : - cumuls exercices antérieurs - dotations de l'exercice			4 035		4 035
<b>TOTAL</b>			<b>4 035</b>		<b>4 035</b>

REDEV. RESTANT À PAYER : - à un an au plus - à plus d'un an et cinq ans au plus - à plus de cinq ans			16 660		16 660
<b>TOTAL</b>			<b>16 660</b>		<b>16 660</b>

VALEUR RÉSIDUELLE - à un an au plus - à plus d'un an et cinq ans au plus - à plus de cinq ans			700		700
<b>TOTAL</b>			<b>700</b>		<b>700</b>

Mont. pris en charge dans l'exercice			4 035		4 035
--------------------------------------	--	--	-------	--	-------

Rappel : Redevance de crédit bail					4 035
-----------------------------------	--	--	--	--	-------

# Engagements Financiers

Thales Aerospace Com. Dourdan

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 11/06/25

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	2 767 768
Autres engagements reçus :	16 600
Crédit-bail	16 600

<b>TOTAL</b>	<b>2 784 368</b>
--------------	------------------

# Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

Thales Aerospace Com. Dourdan

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 11/06/25

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
<b>TOTAL</b>	

# Accroissements et Allègements Dette Future d'Impôts

Thales Aerospace Com. Dourdan

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 11/06/25

Taux prévisionnel d'imposition :

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
<b>Accroissements</b>  Provisions règlementées : <ul style="list-style-type: none"><li>- amortissements dérogatoires</li><li>- provisions pour hausse des prix</li><li>- provisions pour fluctuation des cours</li></ul> Autres :	

<b>TOTAL DES ACCROISSEMENTS</b>	
---------------------------------	--

<b>Allègements</b>  Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation : <ul style="list-style-type: none"><li>- pour congés payés</li><li>- participation des salariés</li></ul> Autres : <ul style="list-style-type: none"><li>- pertes de change</li><li>- pénalités clients</li><li>- garanties clients</li><li>- litiges</li><li>- organic</li><li>- effort de construction</li></ul>	
---	--

<b>TOTAL DES ALLÈGEMENTS</b>	
------------------------------	--

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

# Avances aux Dirigeants

Thales Aerospace Com. Dourdan

Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Edition du 11/06/25

Montant des avances	Conditions consenties		Montant des remboursements de l'exercice
	Durée (mois)	Taux (%)	

## **Montant des rémunérations des membres du conseil d'administration**

Il est précisé que les mandataires sociaux de la Société ne perçoivent aucune rémunération de quelque nature que ce soit au titre de leurs mandats sociaux au sein de la Société.

## **Ventilation du Chiffre d’Affaires net**

Thales Aerospace Communications Dourdan

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 11/06/2025

La ventilation du Chiffre d’Affaire par activité et par marché géographique ne figure pas aux comptes

En raison du caractère confidentiel de ces informations

Et du préjudice potentiel qui pourrait être occasionné par sa publication.

## Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

Thales Aerospace Communications Dourdan

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 11/06/2025

DENOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
Thales Aerospace Communications Holding (Siren 891263782) (Integration globale)	SARL	15 000 euros	35, rue de Monthéry – Silic – BP 20191 RUNGIS Cédex

## Dettes&Créances auprès des Sociétés du Groupe

Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Edition du 11/06/2025

Thales Aerospace Communications Dourdan

### Comptes Courants Créditeurs :

Néant

### Comptes Courants Débiteurs :

Thales SA 7 603 207.17 €

### Clients :

- Thales Aec Montréal	182 729.26 €
- Thales Aec Rungis	19 604.04 €
- Thales Aec Fullerton	76 180.37 €
- Thales Aec Holding	0 €
- Thales Avs France	253 777.33 €
- Thales Six Gts	151 202.15 €
- Thales Dms	365 443.20 €

### Fournisseurs :

- Thales Aec Cape Town	- 46 768.79 €
- Thales Aec Lyngby	- 0 €
- Thales Aec Rungis	- 782 401.20 €
- Thales Aec Fullerton	- 3 791.75 €
- Thales Aec Holding	0 €
- Thales Sa	- 4 863.19 €

### Charges Financières :

Néant

### Produits Financiers :

Intérêts sur prêt Thales Aerospace Communication Holding 332 933.34 €

### Créances financières :

Prêt Thales Aerospace Communication Holding 0 €

## Effectif moyen

Thales Aerospace Communications Dourdan

Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Edition du 11/06/2025

<b>EFFECTIF</b>	<b>Personnel Salarié</b>	<b>Personnel mis à disposition de l'entreprise</b>
Cadres	64	0
Agents de maitrise et techniciens	19	4
Employés	59	4
Ouvriers	71	30

**TOTAL 214**

Apprentis 6

Handicapés 10

**Tableau de décomposition IS 2024**

	<b>Résultat Fiscal avant IS</b>	<b>IS dû (25.00%)</b>
Résultat courant	12 806 888	3 201 722
Résultat exceptionnel (y compris participation)	321 908	80 477
<b>Sous total</b>	<b>13 128 796</b>	<b>3 282 199</b>
Crédit Impôt Recherche		-295 893
Crédit Impôt Mécénat		0
<b>TOTAL</b>		<b>2 986 306</b>

**Tableau de variation des stocks**

Type	Stock initial	Mvt	Stock final	Provision initiale	Mvt	Provision finale	NET
<b>Matières Premières</b>	11 658 797	(126 403)	11 532 394	(2 930 979)	495 067	(2 435 912)	<b>9 096 482</b>
<b>Produits Finis</b>	1 375 385	589 395	1 964 780	(336 646)	(31 578)	(368 223)	<b>1 596 557</b>
<b>Produits Semi-Finis</b>	0	1 870 329	1 870 329	0	(507 671)	(507 671)	<b>1 362 658</b>
<b>Achat Revente</b>	1 053 077	(238 864)	814 213	(176)	(4 856)	(5 032)	<b>809 181</b>
<b>Stock Demo</b>	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>Stock en Transit</b>	32 117	35 057	67 174	0	0	0	<b>67 174</b>
<b>Stock en-cours</b>	1 896 387	591 632	2 488 019	(44 702)	44 702	0	<b>2 488 019</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>16 015 763</b>	<b>2 721 146</b>	<b>18 736 909</b>	<b>(3 312 503)</b>	<b>(4 336)</b>	<b>(3 316 838)</b>	<b>15 420 071</b>

## Charges et produits exceptionnels

<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
Valeur nette comptable des immobilisations cédées		
Pénalités et amendes fiscales	377	68
Autres pénalités	1 039	849
Dotations aux amortissements dérogatoires		
<b>Total</b>	<b>1 416</b>	<b>917</b>

<b>Produits exceptionnels</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
Produits cessions d'immobilisations		
Produits exceptionnels divers	0	231 008
Autres prod. exceptionnels s/ opérations de gestion		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>231 008</b>

## Transfert de charges

	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
Transfert de charges	117 272	2 948 665